

Il est venu inculquer «le plaisir d'entreprendre au service du plus grand nombre». Jean-Marc Borello est un entrepreneur social, à la tête d'un groupe de 10 000 salariés.

De quoi laisser rêveur Romain Schneider, ministre délégué à l'économie sociale, qui assistait jeudi à la troisième conférence de son département sur le sujet.

De notre journaliste Genevieve Montaigne

Il est considéré en France comme l'un des bâtisseurs de l'économie sociale et solidaire, à la tête de SOS Groupe qu'il a cofondé il y a 30 ans et qui a généré un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros en 2011 pour un rythme de croissance annuelle de 25 %. Le département de l'économie solidaire que dirige Paulette Lenert ne pouvait pas choisir meilleur conférencier pour vanter les mérites de l'économie sociale et solidaire.

À 55 ans, Jean-Marc Borello, éducateur spécialisé de formation, a ex-pliqué, avec l'accent chaleureux de Marseille, qu'il peut exister des entreprises dont l'objectif n'est pas de maximiser les profits. Et il est bien placé pour le savoir : «La richesse reste dans l'entreprise, elle n'est pas distribuée à chaque assemblée générale», fait-il observer avec une gouaille toute méridionale.

SOS Groupe, qui emploie 10 000 salariés, s'est développé dans cinq grands cœurs de métier : la santé, les seniors, la jeunesse, l'emploi, les solidaires. Il compte plus de 280 établissements répartis dans 18 régions en métropole, en Guyane, à Mayotte et à la Réunion. C'est dire son expérience en la matière.

L'entreprise sociale se définit par ses statuts, elle était soit association, coopérative, mutuelle ou fondation. Aujourd'hui, un certain nombre d'entreprises sortent de ces statuts pour adopter des statuts commerciaux. Le groupe que dirige Jean-Marc Borello en compte d'ailleurs quelques-unes qui commercialisent des produits du commerce équitable ou encore cette agence en conseil pour le développement durable.

«L'écart de salaire est limité de un à dix, nous n'avons ni stock option, ni retraite chapeau», précise-t-il. «Demain, si une entreprise veut être pérenne, elle devra prendre en compte son impact social, environnemental et économique», prévient-il. Selon lui, «l'économie n'est pas un fonds de pension qui nécessite 15 % de rendement mais elle est au service de l'individu». L'économie solidaire place la personne et l'intérêt général au cœur du sujet, c'est donc une

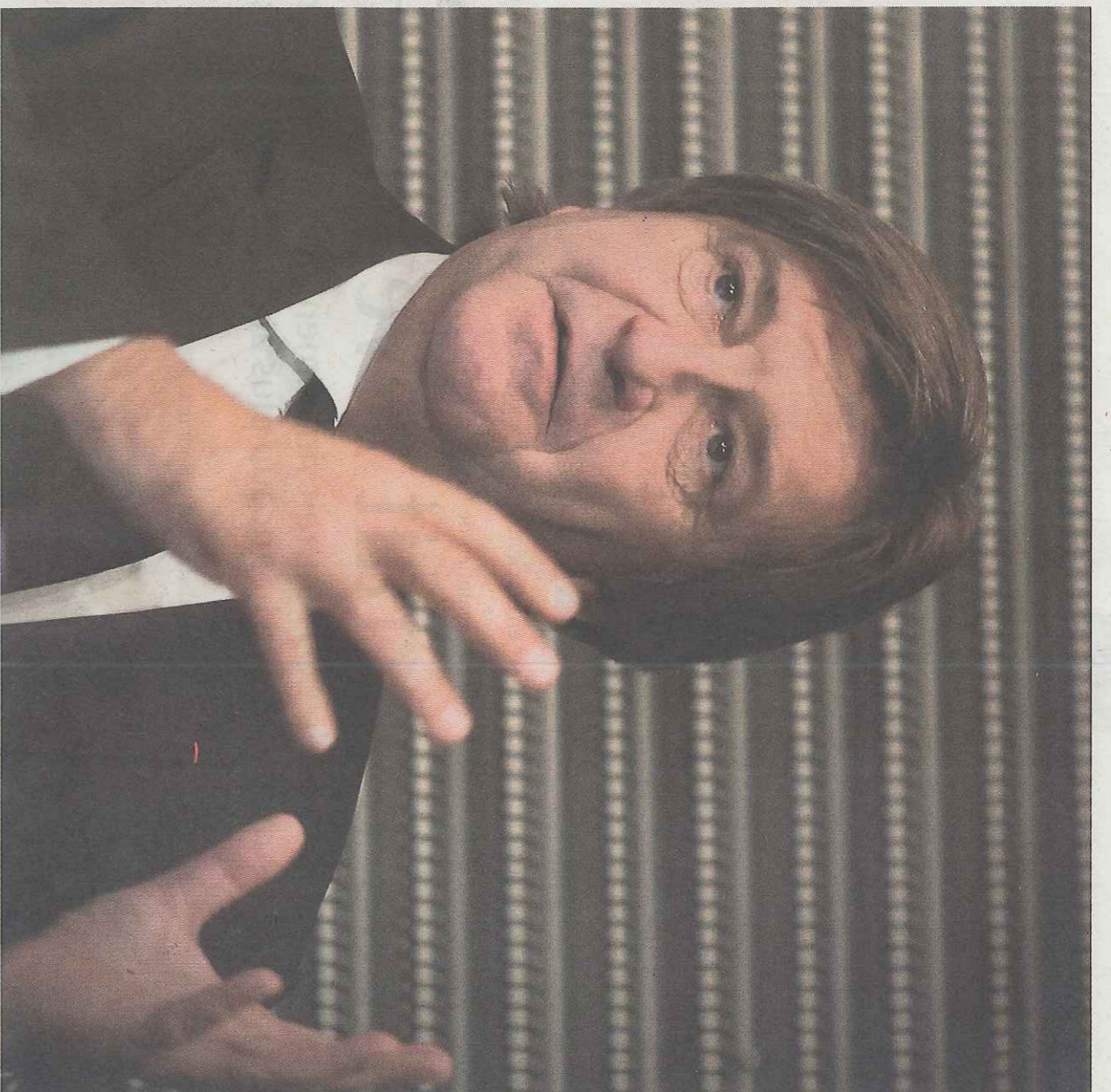


Photo : ministère de l'économie/luc deflorenne

Jean-Marc Borello est considéré en France comme l'un des bâtisseurs de l'économie sociale et solidaire. L'entreprise sociale se définit par ses statuts, elle était soit association, coopérative, mutuelle ou fondation. Aujourd'hui, un certain nombre d'entreprises sortent de ces statuts pour adopter des statuts commerciaux. Le groupe que dirige Jean-Marc Borello en compte d'ailleurs quelques-unes qui commercialisent des produits du commerce équitable ou encore cette agence en conseil pour le développement durable.

Une nécessaire coconstruction

La finalité sociale doit être aussi importante que la finalité économique. «Aujourd'hui, il n'y a plus une grande marque qui peut se permettre d'être prise en photo en train de fabriquer ses chaussures en Chine. Les gens exigent des garanties sociales», estime Jean-Marc Borello.

Il n'est pas de ceux qui veulent creuser un fossé entre l'entreprise lucrative privée, l'entreprise sociale

et les pouvoirs publics. En gros, il n'y a pas d'un côté les bons et de l'autre les méchants : «Nous vivons une crise économique, environnementale et sociale, il ne faut pas les opposer car c'est en co-construisant avec ces trois partenaires que nous construirons quelque chose de plus cohérent pour faire face à ces sujets qui nous préoccupent.»

Les derniers publics se faisant toujours plus rares, l'entreprise sociale et solidaire est appelée à se développer. «Nous sommes moins riches, essayons d'être plus malins. Il y a un réel intérêt à ce que le public travaille avec le privé, lucratif ou pas, mais travaillons ensemble», dit celui qui est toujours content de remporter un appel d'offres face à une grande multinationale. «Nos

valeurs sont devenues un vrai motif de concurrence», assure Jean-Marc Borello.

Sur 2/3 de son chiffre d'affaires de 600 millions d'euros, le groupe est en concurrence avec des privés lucratifs, entre autres des gestionnaires d'hôtels, de maisons de retraite ou de crèches.

«Nous avons des dispositifs en pleine croissance qui ne délocalisent pas et qui créent des emplois. Chez nous, personne n'est propriétaire de rien, il n'y a pas d'actionnaires, pas de dividende, et personne ne peut nous racheter, nous ne valons rien et c'est impossible juridiquement», explique-t-il.

Le positionnement social sera donc demain un avantage concurrentiel certain, c'est le message que le conférencier a bien fait passer.

Lancement de Part&Act

Une conférence de jeudi a été l'occasion pour l'Institut pour le mouvement sociétal (IMS) de lancer officiellement le site internet de sa plateforme Part&Act, qui est venu rapidement présenter Christian Scharff, président de l'IMS. L'Institut est un réseau d'entreprises œuvrant pour le développement de politiques de responsabilité sociale des entreprises (RSE) au Luxembourg.

Ce réseau d'échanges a été fondé en avril 2007 par un groupe de six entreprises luxembourgeoises : ArcelorMittal, AXA, Bill, KNEIP, MNKS et PwC Luxembourg, déjà engagées dans des politiques et projets d'engagement social. L'IMS Luxembourg compte 115 membres, représentant plus de 55 000 salariés au Grand-Duché et est ouvert à toute entreprise luxembourgeoise ou de la Grande Région. Sa mission est d'accompagner les entreprises dans

Une union des ESS

On s'approche du lancement, en 2013, d'une union des entreprises sociales et solidaires.

On peut dire sans trop se tromper que trois ans après la création du département d'économie solidaire, beaucoup a été fait dans ce domaine», estime le ministre délégué Romain Schneider. La part de l'entreprise sociale prend toujours plus d'importance selon lui et il croit dur comme fer à l'engagement social et authentique de ces entreprises. «Ensemble, nous devons trouver de nouveaux partenariats», a-t-il déclaré en soulignant qu'«avec des partenariats intelligents, on pouvait avancer».

La directrice du département d'économie solidaire, Paulette Lenert (*photo*), était heureuse d'annoncer que son service allait compter une personne supplémentaire qui portera l'équipe à trois effectifs. «C'est une petite équipe mais ce n'est pas plus mal», précise cette juriste qui a quitté momentanément



Photo : ministère de l'économie/luc deflorenne

Nous devons être exemplaires en matière de gestion, et nous devons créer des résultats pour réinvestir dans l'entreprise, la développer, sauver des emplois et continuer d'être au service de l'intérêt général, parce que le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté c'est de créer de la richesse

(Jean-Marc Borello, président du Mouvement des entrepreneurs sociaux en France et patron de SOS groupe.)

EN BREF

ÉTUDIANTS TENTÉS

Des chaires d'économie sociale et solidaire (ecosol) ont été créées dans de nombreuses universités en France et Jean-Marc Borello assure recevoir chaque jour des demandes de cadres du secteur privé, prêts à perdre une partie de leur salaire pour rejoindre son groupe. Un engouement qui se traduit par la place que prend l'ecosol dans l'enseignement avec des étudiants qui pourraient doubler leur salaire en sortant des grandes écoles de commerce mais qui ont préféré donner un sens à leur engagement. «Il y a deux fois plus de candidats que de places pour l'enseignement du social business», affirme Jean-Marc Borello. Quant au financement de l'ecosol, «dans très peu d'années, il y aura plus d'argent que d'entreprises sociales à financer», assure Jean-Marc Borello en expliquant que la finance responsable prend elle aussi de l'ampleur.

EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur l'économie sociale et solidaire au Luxembourg, voici quelques sites à consulter : www.ecosolux.lu, www.ecosol-online.lu, www.eco.public.lu, www.ines.org, www.jmslux.lu

Le pays s'est doté d'un plan d'action pour l'économie solidaire il y a tout juste un an. «Nous avons élaboré une première feuille de route avec trois objectifs : une meilleure connaissance de l'économie solidaire, une meilleure solidité économique, et une meilleure intégration de l'économie solidaire dans l'économie du pays», rappelle Paulette Lenert.

En 2013 devrait voir le jour une union des acteurs de l'économie sociale et sociale et comme le souligne la directrice, «nous sommes très près du lancement». Le département travaille activement sur les nouveaux statuts juridiques. «Nous ne travaillons pas sur une loi cadre mais nous recherchons le meilleur habit qui sied à l'entreprise sociale et solidaire», informe Paulette Lenert.

G. M.